

Suivi de toutes les situations de mutation (permutation, mouvement), disponibilité, temps partiel, liste d'aptitude, bonification médico-sociales, détachement, démission, renoncement au poste, départ en formation, appel à candidatures, allègement de service, PACD, PALD, contractuels ... en demandant des explications si nécessaire à l'administration pour s'assurer du respect des règles collectives en toute transparence.



Droit des personnels

- Retour des remboursements de frais de déplacement pour les Animations Pédagogiques avec OM, qui avaient été supprimés il y a quelques années.
- Respect des quotités de temps partiel (50 %, 75 %, 80 %).
- Possibilité de demander un temps partiel sur autorisation autre que pour raisons médicales, sociales et élever un enfant de 8 ans, que le DASEN avait un temps envisagé de supprimer.
- Temps partiel pour certains « postes à exigences particulières », notamment la direction d'école.
- Possibilité de rester titulaire de son poste de TR le temps d'un temps partiel.
- Interventions sur des situations particulières notamment pour faire appliquer par notre hiérarchie la protection juridique des fonctionnaires dans des situations de violence sur les personnels.
- Nombreux cas chaque années : exéats débloqués, autorisations d'absence spéciales avec traitement, allègements de postes, accompagnement de collègues convoqués (liste non exhaustive ...).



Mouvement

- Publication du projet de mouvement avec le barème, autorisant les corrections avant publication (pas de noms communiqués avant la CAPD).
- Détection et dénonciation de passe-droits octroyés par l'administration pour « services rendus »
- Taille des secteurs restreints lors des vœux : l'administration avait prévu de découper le département en seulement 3 zones, qui ont suite à notre intervention été ramenées aux secteurs de collèges.
- Abandon des vœux géographiques obligatoires.
- Maintien des points pour le rapprochement de conjoint.
- Fin du profilage des postes de Maîtres +, CPC, Directions déchargées à 100 %
- Maintien du 2nd mouvement avec mise en place d'un forum d'accompagnement.
- Mutualisation des 4 circonscriptions (Pays de Gex Nord, Sud, Oyonnax et Bellegarde) pour l'obtention de points d'ancienneté dans le secteur EST du département.
- Création d'une nouvelle circonscription dans le Pays de Gex après des années d'intervention de



Carte scolaire

Nous agissons pour **défendre les écoles en situation de maintien de classe ou d'ouverture.**

L'**enquête carte scolaire** nous permet d'être en contact avec toutes les écoles (plus de 75% des écoles participent).

Nous demandons de comptabiliser les élèves en **ULIS** dans les effectifs.

Nous intervenons pour maintenir **les PDMQDC** en place, pour augmenter la **brigade des remplaçants**, et redéployer **les RASED** (avec une vigilance sur les départs en formation).

Nous avons alerté le ministre de l'Education Nationale et rencontré la rectrice au sujet du manque de poste dans l'Ain.

Nous proposons un **kit mobilisation** en cas de difficultés liées à la carte scolaire (tract parents, contacts presse, actions-conseils à mettre en place...)

2014-2015

Magistère : intervention locale et nationale pour contester l'obligation d'utiliser M@gistère, demande d'accès aux données enregistrées pour dénoncer le contrôle tatillon des IEN informés en temps réel de l'utilisation de m@gistère par les enseignants de leur circonscription.

APC : en cohérence avec les enquêtes menées auprès des collègues, nous mettons en place une première action de refus des APC, sous la forme « rattrapage des 10 minutes d'accueil » et proposons une motion aux conseils des maîtres (plus de 120 motions envoyées au SNUipp-FSU et présentées à la DASEN). Action qui continue depuis et qui est une campagne nationale. **Rappel : les premières avancées obtenues ont été de ramener les APC de 60h à 36h suite à notre action syndicale.**

Liste d'aptitude « direction d'école » : en CAPD nous avons demandé que les avis négatifs soient argumentés et communiqués aux collègues par soucis de transparence et de bienveillance.

2015-2016

Services partagés : nous obtenons que les personnels en service partagé touchent les frais de déplacement et de repas pour les jours où ils ne sont pas sur leur école principale. L'administration ne les payait pas jusqu'alors.

Renoncement à son poste : à notre demande, cette possibilité est ouverte aux collègues en difficulté sur leur poste dont ils étaient titulaires et qui souhaitent le quitter (relations avec les parents, l'équipe ...).

Changement de département : obtention d'un groupe de travail national pour les situations dites « prioritaires » mais n'ayant pas abouties lors des permutations. Une centaine de collègue supplémentaire obtiendra gain de cause, dont une dans l'Ain (idem l'année suivante), gain de cause pour une demande d'exeat obtenue après la rentrée !

2016-2017

Direction d'école : nous obtenons que les anciens directeurs et anciennes directrices soient inscrits de fait sur la liste d'aptitude. Nous soulignons que la composition des jurys n'était pas réglementaire (2 membres au lieu de 3 selon les textes). Nous avons dénoncé l'irrégularité de convoquer en entretien des collègues ayant déjà occupé un poste de direction plus de 3 ans (et devant être inscrits d'office) et avons eu gain de cause. Nous demandons que les personnels non retenus soient informés des raisons. Cela vaudra pour tous les appels à candidature.

Dénonciation du manque de médecins scolaires (4,5 pour 11 postes sur l'académie)

Mouvement : remise en cause d'affectations discrétionnaires notamment sur des postes de CPC. Demande de clarification des classements des candidatures pour départ en CAPASH (le projet professionnel qui sert à départager n'est pas dans la grille fournie à la CAPD).

Autorisations d'absence : suite à nos demandes de clarification, la DASEN indique que les autorisations d'absence avec traitement seront accordées pour les RDV médicaux chez les spécialistes (mais pas les généralistes conformément au BO que nous dénonçons car trop restrictif).

Temps partiel : nous avons obtenu qu'en cas de refus les personnels soient reçus à l'IA (accompagnés par le SNUipp-FSU 01) pour que leur demande soit révisée. Plusieurs d'entre eux obtenant au final leur temps partiel !

2017-2018

Evals CP-CE1 : le SNUipp-FSU 01 met au vote en CAPD une motion demandant le libre choix des collègues sur la passation des évaluations (toutes les organisations ne s'exprimeront pas sur ce sujet à cette occasion). Défense de la liberté pédagogique des enseignants et critique des modifications des programmes à l'été 2018.

Nous continuons de souligner la faible proportion de satisfaction **des permutations** qui entraîne un nombre élevé de disponibilités, la moitié pour le Pays de Gex et demandons sans relâche que l'administration le prenne en compte. Suite à nos interventions continues, l'IA-DASEN acceptera un peu plus de départs que d'entrées. Chaque année, nous obtenons un ou 2 exeat supplémentaires.

Mise en place **d'actions de recours** contre les appréciations qui dégradent les notes antérieures des collègues dans l'optique du passage à la Hors-Classe et lors du 3^{ème} RV de carrière. Des recours gracieux sont engagés... Nous avons souligné en CAPD l'injustice faite aux collègues qui étaient en haut de leur grille de notation et qui se retrouvent évalués « satisfaisant » soit dans la moitié inférieure de la nouvelle grille ! Prise en compte de l'ancienneté dans les critères de départage de l'accès à la Hors-Classe.

Indemnités PES : nous engageons des actions pour que les PES aient droit comme le prévoient les textes à opter pour les frais réels avec des frais de stage, plutôt que l'IFF. L'administration s'y refuse en effet.

Suite à notre intervention, l'**ASIA Pays de Gex** est revalorisée à hauteur de 700 €.

Organisation de notre **première université de printemps** (4 conférences d'enseignants chercheurs).